

Année : 2024

Population : 3 328 h

Groupement d'appartenance : CC COUTANCES MER ET BOCAGE

Poste comptable : 050006 SGC COUTANCES

Strate : FPU : Communes de 2 000 à 3 499 habitants

Régime : FPU

Nomenclature comptable : M57A

Situation de la strate : PROVISOIRE

Département : 050 - MANCHE

Commune : GOUVILLE-SUR-MER (20008540500013)

Type de Budget : BP seul

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 32 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 129 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 2176 soit 99% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	3 633 235	1 092	1 212	1 059	1 083
Produits de fonctionnement CAF	3 518 666	1 057	1 112	1 011	1 053
dont : Impôts locaux	934 309	281	382	420	478
Fiscalité reversée par les GFP	-23 983	-7	97	87	119
Autres impôts et taxes	147 427	44	88	82	65
Dotation globale de fonctionnement	1 128 556	339	269	196	158
Autres dotations et participations	163 648	49	81	83	90
dont : FCTVA	8 660	3	4	3	3
Produits des services et du domaine	276 489	83	83	75	83
Total des charges de fonctionnement = B	2 531 041	761	991	913	901
Charges de fonctionnement CAF	2 327 229	699	850	840	851
dont : Charges de personnel (montant net)	1 082 035	325	434	425	435
Achat et charges externes (montants nets)	906 460	272	285	271	282
Charges financières	56 445	17	18	13	17
Subventions versées	45 212	14	36	52	39
Contingents	12 854	4	17	26	30
Résultat comptable = A - B = R	1 102 195	331	222	146	182
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 191 437	358	262	170	202

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	3 861 461	1 160	568	442	487
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1 712 594	515	185	166	175
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	1 130 000	340	25	35	63
Autres dettes à moyen / long terme	7 320	2	0	0	2
Subventions reçues	400 274	120	117	91	110
FCTVA	335 057	101	55	43	46
Autres fonds globalisés d'investissement	37 072	11	10	9	15
dont : Taxe d'aménagement	37 072	11	10	9	14
Amortissements	89 242	27	41	24	21
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	3 369 155	1 012	598	439	523
dont : Dépenses d'équipement	2 923 507	878	454	328	421
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	219 154	66	87	67	71
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	4 055	1	1	1	1
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement = D - C	-492 306	-148	31	-3	36
dont : solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-1	0	0
Résultat d'ensemble	1 594 501	479	191	149	147
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	2 787 819	838	720	562	634
dont encours des dettes bancaires et assimilées	2 768 722	832	715	549	622
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	2 768 722	832	715	549	622
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	275 599	83	105	80	87
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 196 971	360	683	540	471

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1 243 164	374	279	182	218
Résultat comptable = A - B = R	1 102 195	331	222	146	182
Produits de fonctionnement CAF	3 518 666	1 057	1 112	1 011	1 053
Charges de fonctionnement CAF	2 327 229	699	850	840	851
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 191 437	358	262	170	202
Produits de cessions d'immobilisations	24 800	7	70	37	22
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	972 283	292	175	103	131
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	972 283	292	175	103	131

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	26,55 %	34,34 %	41,53 %	45,36 %
Dotations et participations reçues	36,72 %	31,55 %	27,56 %	23,58 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	32,07 %	24,24 %	19,37 %	15,05 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	38,95 %	33,51 %	32,26 %	33,15 %
Charges de personnel (montant net)	46,49 %	51,10 %	50,63 %	51,14 %
Charges financières	2,43 %	2,11 %	1,54 %	1,96 %
Contingents	0,55 %	2,00 %	3,15 %	3,57 %
Subventions versées	1,94 %	4,25 %	6,16 %	4,61 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	33,26 %	38,49 %	31,49 %	31,05 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	38,65 %	5,50 %	10,59 %	15,03 %
Subventions reçues	13,69 %	25,76 %	27,67 %	26,12 %
FCTVA	11,46 %	12,22 %	12,98 %	10,98 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	2,32	2,73	3,22	3,08
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	2,32	2,73	3,22	3,08
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	22,17 %	37,55 %	43,78 %	40,07 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE				
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	3 328			
Nombre de foyers fiscaux	2 086			
Part des foyers non imposables	51,7 %	59,1 %	54,0 %	53,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	31 675	27 435	30 139	31 304

DONNÉES ÉCONOMIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements	2 344			
-> dont part de résidences secondaires	25,0 %	20,8 %	16,6 %	11,4 %
-> dont logements vacants	0	9	10	14
Valeur locative nette des résidences secondaires	1 316 536			
Bases communales imposées en foncier bâti	3 334 498			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	90,0 %	78,6 %	74,1 %	74,5 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	1,7 %	5,0 %	4,0 %	1,7 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	5,6 %	10,7 %	15,1 %	14,8 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	2,7 %	5,6 %	6,4 %	8,7 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	174	156	147	157
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	174	156	147	157
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	190	145	149	167
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	190	145	149	167

II - LES BASES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSÉCUTIVES AUX DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMUNE					
		Bases en € par habitant			
BASES NETTES \\"MÉNAGES\\" TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)	1 316 536	396	343	274	201
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	3 334 498	1 002	1 033	1 104	1 280
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	319 998	96	114	67	40
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

		Bases en € par habitant			
BASES NETTES DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/FPE)	461 465	139	217	287	371

		Bases en € par habitant			
BASES DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	0	0	0
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	3 408 985	1 024	821	943	938

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration
Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires	Non voté	Non voté	0

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	Bases remises à imposition
Taxe d'habitation sur les logements vacants	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	0	59 978
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	0

	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Valeur locative moyenne (TEOM)	2 596			

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE				
		Taux d'imposition en %		
LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	25,16 %	24,43 %	21,73 %	25,25 %
-> dont taux voté par la commune	11,00 %	12,08 %	12,46 %	15,88 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	2,62 %	3,59 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	14,16 %	12,56 %	9,55 %	9,89 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	46,46 %	46,26 %	48,87 %	40,55 %
-> dont taux voté par la commune	32,59 %	39,96 %	43,37 %	36,96 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	4,22 %	3,14 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	13,87 %	6,34 %	6,15 %	3,84 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	46,80 %	45,18 %	45,10 %	56,99 %
-> dont taux voté par la commune	21,56 %	29,41 %	30,39 %	48,88 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	13,28 %	7,70 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	25,24 %	15,76 %	14,70 %	7,71 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,08 %	40,05 %	37,64 %	37,66 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	40,08 %	40,05 %	37,64 %	37,66 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	25,69 %	23,78 %	24,02 %	26,46 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA) (dont	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU) (dont taux	25,69 %	23,78 %	24,02 %	26,46 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	68,40 %	13,10 %	11,77 %	11,21 %

IV - LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE					
		Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPOSITIONS	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (THLV,THRS,GEMAPI,GEMAPILV)	331 319	100	85	61	54
-> dont produits TH des résidences secondaires (hors surtaxe THRS) au profit de la commune	144 856	44	39	33	28
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	1	1	2
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	2	2	4
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements sans fiscalité	0	0	0	0	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements à fiscalité propre	177 073	53	42	25	19
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI (THRS + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	9 390	3	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	1 544 330	464	478	539	519
-> dont produits FB au profit de la commune avant application du coefficient correcteur	1 085 841	326	413	479	473
> Effet du coefficient correcteur : reversement (+) / prélèvement (-)	-197 327	-59	-102	-117	-52
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	2	3
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	435 619	131	61	54	38
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	22 870	7	4	5	5
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	149 554	45	52	30	23
-> dont produits FNB au profit de la commune	68 993	21	34	20	20
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	76 571	23	17	9	3
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	3 990	1	1	0	0
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	18 208	5	3	3	2
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits au profit des groupements à fiscalité propre	18 208	5	3	3	2
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	118 551	36	52	69	98
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre	115 503	35	51	68	97
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	3 048	1	1	1	2
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> au profit de l'EPCI compétent	466 888	140	108	111	105

V - LES AUTRES PRODUITS : IMPOTS DE REPARTITION ET FRACTION DE TVA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE					
PRODUITS DES IMPÔTS DE RÉPARTITION	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	37 744	11	6	7	14
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	37 744	11	6	7	14
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	18 284	5	12	21	16
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	18 284	5	12	21	16
FRACTIONS DE TVA					
Fraction de TVA compensatoire TH résidences principales (seulement pour la	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune (seulement pour la Ville de	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune (seulement pour	0	0	0	0	0
Fraction de TVA compensatoire CVAE	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune	0	0	0	0	0

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE					
DCRTP ET FNGIR	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	7	7	4
FNGIR					
Versement	0	0	15	16	10
Prélèvement	170 424	51	20	16	10

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE					
TAXE D'HABITATION & TAXES FONCIÈRES	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départemental	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties	31 142	9	24	31	38
-> dont allocation FB abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	28 917	9	24	30	37
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8 547	3	4	2	2

		Produits en € par habitant			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Autres allocations compensatrices - CFE	0	0	0	0	0
-> dont allocation CFE abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	0	0	0

(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées